

Lettre ouverte à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE sur la situation en République de Djibouti

Au moment où nous rédigeons cette lettre ouverte, les habitants de Buldhuqo, ce quartier démuné de la périphérie de la capitale djiboutienne, subissent, depuis le 8 octobre 2017, une répression qui a fait au moins **un mort** ainsi que des **dizaines de blessés** et d'**arrestations arbitraires**. Sous prétexte de décès.

Depuis la crise post-électorale de février 2013, la situation sociale, politique et des droits de l'Homme a continué d'empirer à Djibouti. Le **déni de démocratie**, les **violations des droits humains** et la **misère sociale** s'y sont aggravés.

L'accord politique signé avec l'opposition le 30 décembre 2014 et qui prévoyait le respect des droits humains ainsi que des réformes démocratiques telles que la mise en place d'une commission électorale nationale indépendante (CENI) et un statut pour l'opposition, a été mise à mort par non mise en œuvre par le régime. De sorte que les atteintes aux droits humains se sont poursuivies et intensifiées, que les **libertés publiques** sont restées bannies de fait et les mascarades électorales se sont succédées. Ainsi, un **massacre** a été commis le 21 décembre 2015 au quartier démuné de Budhuqo à la périphérie de la capitale par le régime qui y a envoyé les forces de l'ordre et l'armée contre des habitants tenant une cérémonie traditionnelle d'hommage à leur ancêtre. De même, c'est à l'issue d'une mascarade de plus, massivement boycottée par les électeurs, que le dictateur Ismaël Omar Guelleh s'est auto-reconduit pour un quatrième mandat le 6 avril 2016. Dix mois plus tard, les élections communales et régionales de janvier 2017 ont été une telle mascarade que le régime les a expédiées en un seul tour au lieu de deux habituellement. Dans la même veine, le principal parti d'opposition, le Mouvement pour le Renouveau démocratique et le Développement (MRD), a vu la répression du régime s'intensifier contre lui, comme en témoignent la **vague d'arrestations** de mars 2017 et l'**attaque sanglante** qui a visé son vingt-cinquième anniversaire le 12 septembre 2017.

Quant à la **misère sociale**, elle a gagné du terrain en l'absence de politiques publiques créatrices d'emplois et de revenus pour le peuple, les grands projets dont le régime se vante et qui endettent lourdement le pays, surtout auprès de la Chine, générant peu d'emplois et beaucoup de rétro-commissions au profit du dictateur Guelleh.

Et la dette djiboutienne atteint 85 % du PIB, principalement en raison de **prêts non-concessionnels contractés auprès de la Chine**. Dans un communiqué publié le 6 avril 2017, le FMI écrit : *“Les autorités ont lancé un vaste programme d'investissements financé par l'emprunt extérieur, qui a fait passer la dette extérieure publique de 50 à 85 % du PIB en deux ans. Cette dette est pour l'essentiel constituée d'emprunts contractés par des entreprises publiques et garantis par l'État. **Djibouti reste exposé à un risque élevé de surendettement**, tous les indicateurs de viabilité de la dette dépassant leurs seuils pendant une période prolongée. (...) Jusqu'à présent, les grands projets d'investissement ont eu un impact limité sur l'emploi, dans la mesure où ils font appel à une main-d'œuvre hautement qualifiée, souvent étrangère”*.

Aussi, nous, démocrates djiboutiens et européens, attirons-nous l'attention de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE sur la situation à Djibouti, situation dont elle a déjà été saisie en octobre 2013 à l'occasion d'une demande de suspension de Djibouti par l'opposition pour cause d'illégitimité des députés du régime. Nous invitons les parlementaires ACP-UE à prendre la mesure de la situation et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aider les Djiboutiens à tourner la page de la corruption, de la misère et de l'absence de contrôle démocratique. Nous attirons par ailleurs l'attention de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE sur le fait qu'en dépit de leur multiples demandes allant dans ce sens, les députés de l'opposition djiboutienne ne sont jamais autorisés à participer aux travaux de l'Assemblée auprès de laquelle ne sont envoyés que les représentants zélés de la majorité présidentielle.

Signataires :

- Maître **Zakaria ABDILAH I ALI**, Député de l'opposition, Avocat, Défenseur des droits humains (ancien président de la LDDH) / zabdillahi@yahoo.fr / +25377858434
- Mr **Daher AHMED FARAH**, Président du MRD, principal parti d'opposition / daf_dj@hotmail.com / + 32485719748
- Mr **Houssein AHMED FARAH**, Président de la Ligue djiboutienne des droits humains (LDDH) / + 32465484208
- Mme **Saredo BACHIR**, Représentante officielle du MJO en Europe / saredo-bachir@hotmail.com
- Mr **Ali DEBERKALE AHMED**, Président du Mouvement 2016, Coordinateur de la coalition des organisations de la société civile CSC Djibouti / alideberkale@gmail.com / +32465478868
- Mme **Saada OSMAN**, Femmes Solidaires de Djibouti (Balbala)
- Mr **Mahamed ROBLEH BOURALE** et **Ahmed WACAYS**, DDex Djibouti / rbourale@gmail.com / + 32465758605
- Mr **Charmarke SAÏD DARAR**, Porte-parole du MJO Djibouti
- Mr **Dimitri VERDONCK**, Président de l'Association Cultures et Progrès (ACP asbl) / dimitriverdonck@gmail.com +32465174930